

règlement de copropriété et statuts du syndic coopératif

Par les albizias 1&2, le 31/05/2021 à 17:58

bonjour,

notre copropriété va se séparer de son syndic professionnel pour passer en syndic coopératif.

Y a-t-il obligation d'écrire des statuts pour ce syndic? ou le règlement de la copropriété suffitil?

A l'avance merci.

Par youris, le 31/05/2021 à 18:18

bonjour,

je ne vois pas l'incidence pour votre règlement de copropriété, que votre syndic soit professionnel, non professionnel ou coopératif.

salutations